

Je vous invite à lire jusqu'au bout ce long article, si vous voulez comprendre comment vous êtes, une fois de plus, en train de vous faire arnaquer...

Il y a quelques mois, en Conseil de Métropole, contre toute attente, Laurent Hénart, Maire de Nancy, avait proposé la fusion des 20 Communes du Grand Nancy, rien de plus, rien de moins... Il fallait oser !

Pourquoi cette proposition ? Parce que la situation budgétaire de la Métropole du Grand Nancy est catastrophique, d'ici trois ans notre dette atteindra... le milliard d'euros ! Parce qu'ils sont très, très, mauvais. Parce que s'ils continuaient à gérer la Métropole sur la même ligne, selon les mêmes méthodes, ils seraient contraints à faire exploser les impôts locaux (et ils le savent très bien) et ils n'auraient pas les moyens de payer tout ce qu'ils annoncent comme par exemple la ligne numéro 1 du tram... Ils ne savent plus quoi inventer.

Interrogés à ce sujet par la presse, la quasi totalité des élus a dit être opposée à cette idée loufoque. Les Maires en particulier savent bien que chaque fois qu'il y a eu mutualisation de moyens, dans ce microcosme rossinien, les Communes se sont faites avoir et y ont perdu beaucoup d'argent. Les dépenses inutiles et inconsidérées ont enflé et la contribution des Communes n'a cessé d'augmenter pour compenser : confiscation des domaines de compétences et de moyens des Maires qui sont ainsi empêchés d'agir pour leurs concitoyens, dégradation, voire suppression de services publics, gestion inégalitaire sur le territoire de la Métropole en fonction des humeurs du Président ou des petits arrangements entre amis,... Et, au bout du compte, c'est toujours le contribuable qui trinque...

il y a bien quelques élus ou pseudo-experts pour commenter et suspecter les Maires de "vouloir préserver leurs prérogatives...", mais ceux-là n'ont jamais été Maires (et peut-être qu'ils en rêvent), ils parlent pour exister et ne sont pas intéressés par la démocratie de proximité qui permet au quotidien d'aider les gens.

Et la population, quand est-ce qu'on lui demande son avis ? Mais quand est-ce qu'on lui demande honnêtement, pas en posant des questions mensongères du type "êtes-vous pour la fusion des Communes, pour que la Métropole mutualise des moyens et fasse des économies ?"

Non, les citoyens doivent savoir que depuis que la Communauté Urbaine existe, et ensuite la Métropole, les dépenses n'ont cessé d'augmenter, la dette n'a cessé de se creuser et les services publics n'ont cessé de régresser.

Il faut des Communes plus fortes et plus en responsabilité qu'aujourd'hui et il faut une Métropole solidaire, cohérente, responsable et surtout gérée par un tout autre mode de gouvernance.

Devant ce fiasco remporté par la proposition de Laurent Hénart, où se trouve la prochaine arnaque ?

Et bien, André Rossinot travaille, selon sa méthode (j'avance en bulldozer sans me soucier de l'avis des autres) à un régime encore plus autocratique que celui d'aujourd'hui : une "Commune nouvelle associée à un élargissement de la Métropole".

Et comme d'habitude, il avance résolument, mais caché. Il en a parlé, lors de sa Conférence des Maires, instance où il a placé les Maires qui l'ont accepté sous son autorité...

Pour montrer au public que je n'invente rien, je publie cette lettre ci-dessous qu'il nous a envoyée.

D'abord, il choisit ses termes, car il ne peut pas dire que les Maires ont réservé un accueil particulièrement favorable à sa proposition. Il dit "nous avons eu des échanges extrêmement riches..." puis "J'ai bien pris note de toutes vos réactions."

Mais il se fiche de tout ce qu'on peut en dire, il annonce "je vais faire procéder à une expertise juridique et financière à caractère interne..."

Questions :

- combien va coûter cette expertise ?
- est-ce que le Conseil de Métropole sera saisi pour décider de la nécessité de cette expertise ?
- n'a-t-il pas derrière la tête une petite idée ?

En effet, il avait annoncé en 2014, bien qu'il s'en défende aujourd'hui, qu'il abandonnerait la Présidence de la Communauté Urbaine à mi-mandat. Puis en cours de mandat, il a sorti de son chapeau "la Métropole" ! Ainsi, il se devait de rester sur une nouvelle mission pour installer cette Métropole. Si une "Commune nouvelle associée à l'élargissement de la Métropole" voyait le jour, ne devrait-il pas rester un peu pour mener à bien cette nouvelle ambition ?

- Et puis, n'essaie-t-il pas de bouffer le Conseil Départemental sur son territoire et sur ses compétences, comme il l'a fait pour les Communes ?

Quelques mots sur la subtilité politique du dispositif visant à créer une Commune nouvelle". Il s'agit d'un procédé de regroupement et non de fusion, mais le résultat est le même. Il est rendu possible... sans que les habitants ne soient obligatoirement consultés !!!

La Commune nouvelle est ainsi substituée aux anciennes Communes, absorbant les personnels, prenant les actes,... Là où c'est malin, pour tenter de faire taire les élus locaux, c'est qu'il y a possibilité de laisser des "maires délégués" dans chaque ancienne Commune et de laisser en façade un conseil de proximité, mais qui n'a plus aucun pouvoir réel. Les maires délégués pourront être officiers d'état civil, et administrer les affaires courantes...

La Métropole du Grand Nancy est actuellement la plus "intégrée" de France, ce sont les mots qu'ils emploient pour dire que c'est la métropole qui a pris aux Communes le plus de domaines de compétences... La Commune nouvelle est une version encore plus "intégrée" ! C'est la mort annoncée des Communes telles qu'elles fonctionnent !

Aujourd'hui, quand vous avez un problème quel qu'il soit dans le domaine de compétence de la Métropole, est-ce que vous avez la possibilité d'en parler directement à André Rossinot ?

Comment ferez-vous sans élus locaux ? Comment les associations vivront-elles si elles n'ont pas le soutien d'élus qui les connaissent ?

Enfin, Rossinot dévoile son jeu quand il écrit "... cela permettra, à l'issue des renouvellements de 2020, à l'ensemble des maires de réfléchir collégialement aux perspectives d'évolution de notre Métropole et de ses Communes."

Cela démontre qu'il continue à calculer pour "l'après"...

Mais cela veut dire qu'il réserve le débat pour après les municipales (c'est pour cela que son expertise sera "interne"). Il ne veut pas que cette idée soit soumise à l'avis des habitants, il ne veut pas qu'on en parle pendant la campagne des municipales.

Moi, je pense au contraire que c'est un sujet qui intéresse les habitants et qu'il faut les informer. J'émetts une proposition :

Je propose que dans chacune des 20 Communes du Grand Nancy, les citoyens interpellent publiquement tous les candidats têtes de listes aux élections municipales, en pleine campagne, et les interrogent sur ce qu'ils feront si, après les élections, le Président de la Métropole propose la création d'une Commune Nouvelle et donc la dissolution de nos Communes....
Hervé Féron.



ANDRÉ ROSSINOT

Président de la Métropole du Grand Nancy
Ancien Ministre

Nancy, le 18 FEV. 2019

Monsieur Hervé FÉRON

Maire
Hôtel de ville
Place Goethe
54510 Tomblaine

MÉTROPOLITAIN DE TOMBLAINE			
N° d'ordre :	ORIGINAL	COPIE	P.I.
MISE EN	9		
MENTS			
COLLÈGERS			
20 FEV. 2019 4425			
DCS			
Responsables Services			
Services			
AUTRES			

Monsieur le Maire et cher Collègue,

Nous avons eu des échanges extrêmement riches lors de notre Conférence métropolitaine des Maires du 1er février sur les perspectives de recomposition territoriale, à savoir une éventuelle commune nouvelle associée à un élargissement de la Métropole. J'ai bien pris note de toutes vos réactions.

Ainsi que je vous en ai informé, je vais faire procéder à une expertise juridique et financière à caractère interne, menée par un universitaire spécialisé dans cette question, Monsieur Vincent AUBELLE. Il s'agit de nous éclairer et de nous informer sur un sujet qui, s'il est éminemment politique, nécessite une analyse approfondie du cadre institutionnel et financier applicable ou, le cas échéant, à modifier.

Vous pourrez ainsi disposer d'une information précise et objective qui permettra, à l'issue des renouvellements de 2020, à l'ensemble des maires de réfléchir collectivement aux perspectives d'évolution de notre métropole et de ses communes.

Par la présente lettre, je vous invite à rencontrer Monsieur Vincent AUBELLE, à l'occasion d'un déjeuner de travail qui aura lieu :

**le vendredi 1^{er} mars de 12h15 à 14 h
à la Métropole (salle 443).**

Alors qu'il sera au début de son étude, vous aurez ainsi la possibilité de l'interroger directement sur les différents aspects de ces réflexions, qu'il s'agisse de l'organisation possible d'une commune nouvelle ou de l'élargissement tel que nous pouvons l'imaginer.

Je vous remercie de bien vouloir faire part de votre participation à :
Véronique DEMANGE – 03.83.91.82.70 – veronique.demange@grandnancy.eu

Je vous prie de croire, Monsieur le Maire et cher collègue, en l'assurance de mes sentiments les meilleurs.